

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Près de 78% des bacheliers 2014 poursuivent des études dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2015, alors qu'ils étaient 80% un an auparavant. Le taux de passage en 2^e année est de 56% : un peu plus de 40% en licence et environ 75% dans les principales filières sélectives. Un étudiant sur six redouble, tandis qu'un sur cinq se réoriente : la raison la plus souvent avancée est dans ce cas un désintérêt pour la formation d'entrée dans l'enseignement supérieur. Près d'un tiers des étudiants non poursuivants après le baccalauréat reprennent une formation à la rentrée suivante. En 2^e année, les étudiants expriment une plus grande satisfaction qu'un an auparavant, en particulier ceux qui ont fait le choix de la réorientation.

Les bacheliers 2014, où en sont-ils à la rentrée 2015 ?

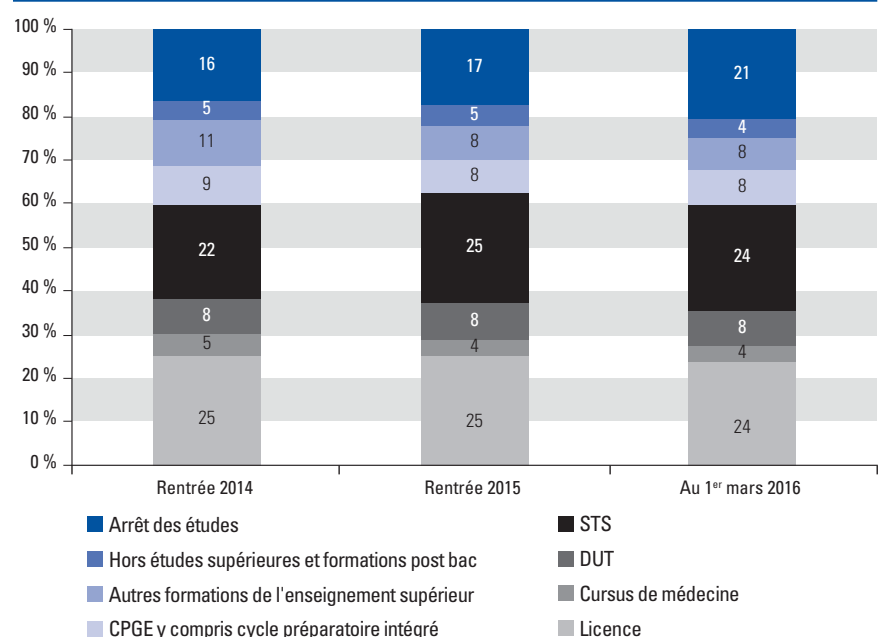
À la rentrée 2015, soit un an après avoir obtenu leur baccalauréat, 78% des bacheliers de l'année 2014 poursuivent des études dans un établissement de l'enseignement supérieur, un peu moins qu'à la rentrée précédente (80%) (*figure 1*). Par le jeu des réorientations, la part des étudiants inscrits en STS passe de 22% en 2014 à 25% en 2015. Cette hausse se fait au détriment des étudiants inscrits dans d'autres formations de l'enseignement supérieur dont la part baisse de près de trois points. La proportion

des élèves inscrits en CPGE (y compris cycle préparatoire intégré) ou en médecine diminue d'un point.

Au cours de l'année universitaire, des abandons peuvent survenir. Ainsi, la part des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur diminue de deux points entre la rentrée 2015 et le 1^{er} mars 2016. Les filières concernées par cette baisse sont les licences et les STS qui perdent toutes un point.

Près d'un tiers des étudiants qui n'avaient pas poursuivi d'études après l'obtention de

FIGURE 1 - Situation des bacheliers 2014 à la rentrée 2015, soit un an après avoir obtenu leur baccalauréat (en %)



leur baccalauréat en 2014 ou qui ont abandonné au cours de leur première année reprennent une formation à la rentrée 2015. Ils choisissent en majorité des études qui relèvent de l'enseignement supérieur et se dirigent le plus souvent en STS (11 %), en licence (7 %) ou dans d'autres formations du supérieur (5 %). Les autres étudiants choisissent une formation dans l'enseignement secondaire (CAP Restauration, petite enfance...) ou des formations post-bac (diplômes d'état d'aide-soignante, d'aide puéricultrice, de petite enfance...) (9 %). Parmi les étudiants en formation au 1^{er} mars 2015 et qui ont arrêté leurs études en deuxième année, les principales raisons données à cet abandon – au moins provisoire – sont une mauvaise orientation (38 %), l'occupation d'un emploi (32 %) ou le manque de moti-

vation (30 %) (figure 2). Les inscrits en DUT et en licence ayant abandonné leurs études déclarent plus que les autres s'être mal orientés (respectivement 56 % et 48 %). En médecine, ce sont le plus souvent des résultats insuffisants qui amènent les étudiants à arrêter leurs études : c'est la raison que citent 33 % d'entre eux. Les étudiants des « autres formations du supérieur » sont 47 % à déclarer avoir arrêté leurs études pour occuper un emploi.

Plus de sept étudiants sur dix inscrits dans une filière courte poursuivent en deuxième année de leur formation

À la rentrée 2015, 93 % des bacheliers 2014 qui avaient décidé de poursuivre dans l'enseignement supérieur juste après leur

baccalauréat suivent toujours une formation à la rentrée suivante. 56 % ont validé leur première année et sont passés en deuxième année, 16 % choisissent le redoublement et 21 % se sont réorientés (figure 3).

Le taux de passage en deuxième année est plus élevé dans les filières diplômantes courtes : un peu plus de sept élèves sur dix inscrits en STS ou en DUT réussissent leur première année et poursuivent leur formation dans l'année supérieure. Néanmoins, 10 % des étudiants en STS décident d'arrêter leurs études dès la première année ou la deuxième année contre 3 % de ceux en DUT. Parmi les étudiants qui s'inscrivent dans des études longues, les étudiants de CPGE ont un taux de passage en deuxième année bien supérieur à celui des étudiants à l'université (76 % contre 56 %). Les étudiants en licence

FIGURE 2 - Raisons de l'arrêt des études des bacheliers 2014 la 2^e année selon la formation suivie en 1^{re} année (en %)

Formation suivie au 1 ^{er} mars 2015	Raisons de l'arrêt des études la deuxième année									
	Résultats insuffisants ou diplôme non obtenu	Mauvaise orientation	Plus de motivation pour la poursuite des études	Niveau de formation souhaité atteint	Les établissements étaient trop éloignés	Pas les moyens de financer des études plus longues	Problèmes administratifs	A trouvé un emploi	Problèmes de santé, déménagement, raisons familiales	Autre raison
Licence	13	48	36	2	7	8	13	27	13	11
Cursus de médecine	33	23	25	0	3	5	3	3	13	21
DUT	28	56	47	6	3	4	19	35	6	7
STS	14	38	31	10	5	16	13	34	11	5
CPGE y compris cycle préparatoire intégré	25	25	16	7	0	0	3	2	17	13
Autres formations de l'enseignement supérieur	18	18	14	10	3	9	14	47	10	22
Ensemble	16	38	30	6	5	10	13	32	11	11

Champ : France hors Mayotte
Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 3 - Caractéristiques des étudiants selon leur devenir à la rentrée 2015 (% en ligne)

		Passage en deuxième année	Redoublement de la première année	Réorientation	Arrêt des études la deuxième année	Abandon dès la première année
Série du baccalauréat	Bacheliers généraux	58	17	22	3	1
	Bacheliers technologiques	54	14	23	7	2
	Bacheliers professionnels	51	12	17	15	5
Mention au baccalauréat	Aucune mention	42	21	26	9	3
	Mention assez bien	59	13	22	5	2
	Mention bien	71	10	16	3	1
Retard pris pendant la scolarité	Mention très bien	78	10	11	1	0
	A l'heure	58	15	22	4	1
	Un an de retard	50	16	21	10	3
Formation suivie à la rentrée 2014	Deux ans de retard ou plus	48	18	19	11	4
	Licence	42	24	25	7	2
	Cursus de médecine	14	51	33	2	1
	DUT	73	9	15	2	1
	STS	74	7	10	7	3
Ensemble	CPGE y compris cycle préparatoire intégré	76	4	19	1	1
	Autres formations de l'enseignement supérieur	41	12	35	11	1
		56	16	21	6	2

Champ : France hors Mayotte
Source : Panel de bacheliers 2014

ne sont que 42 % à passer en deuxième année, 24 % font le choix de redoubler tandis que 25 % changent de formation et/ou de spécialité.

Les bacheliers généraux redoublent un peu plus fréquemment que les autres bacheliers (17 % contre 14 % des bacheliers technologiques et 12 % des bacheliers professionnels). Ils sont aussi les moins nombreux à arrêter leurs études (4 %). Les bacheliers professionnels rencontrent plus de difficultés et 20 % abandonnent leur formation. Les bacheliers technologiques quant à eux choisissent plus fréquemment une nouvelle orientation (23 %), évitant ainsi de redoubler dans la même formation (14 %).

Le taux de poursuite en deuxième année est corrélé avec la mention au baccalauréat. Ainsi, les étudiants ayant obtenu une mention « bien » sont 71 % à passer en deuxième année : cette part passe à 78 % pour les étudiants qui ont une mention « très bien » mais elle chute à 42 % pour ceux sans mention. Les bacheliers sans mention sont plus nombreux à se diriger vers une nouvelle formation ou une autre spécialité (26 %) qu'à redoubler leur première année (21 %).

Parmi les redoublants qui ont obtenu une mention « bien » (10 %) ou « très bien » (10 %) figurent essentiellement des étudiants en PACES. 58 % des bacheliers « à l'heure » (qui n'ont pas redoublé durant leur scolarité) poursuivent leur formation en deuxième année : seuls 5 % arrêtent leurs études. La proportion d'étudiants ayant un an de retard qui abandonnent leur cursus est de 13 % : elle s'élève à 15 % quand le retard pris est de deux ans ou plus.

1. Les disciplines sont regroupées en 20 classes (droit, lettres, mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre, santé, etc.)

Le cas particulier des études de santé à l'université

5 % des bacheliers 2014 se sont inscrits dans une formation de santé à l'université après leur bac. Les étudiants en PACES sont un cas à part, puisque la réussite de leur première année est déterminée par le *numerus clausus* imposé pour chaque faculté de médecine. Seuls 14 % poursuivent ainsi leurs études en deuxième année. En majorité, les étudiants de PACES qui n'ont pas été reçus au concours refont une première année (51 %), 33 % font le choix de se réorienter tandis que 3 % arrêtent leurs études.

Un tiers des étudiants en réorientation choisissent de poursuivre en licence

La licence est la filière la plus fréquemment choisie par les étudiants en réorientation : 34 % d'entre eux y poursuivent leurs études quand près d'un quart se dirigent vers une STS (figure 4).

Un peu moins de la moitié des étudiants issus de PACES (46 %) choisissent d'enchaîner sur une licence après leur première année dans l'enseignement supérieur. Ceux-ci se dirigent aussi vers des formations souvent en lien avec le domaine du paramédical et de la santé (38 %). Seuls 43 % des étudiants en réorientation après une première expérience en L1 s'inscrivent dans une licence d'une autre discipline¹, et une partie d'entre eux se réorientent en STS ou en DUT (29 % et 8 % respectivement).

Les étudiants en réorientation issus d'une filière diplômante courte décident, en majorité, de se réinscrire dans une filière courte. Ainsi, plus de la moitié des étudiants en

STS qui se réorientent choisissent soit de s'inscrire à nouveau en STS (56 %) dans une autre spécialité, soit de commencer une autre formation à l'IUT (4 %). Les étudiants ayant abandonné une première année de DUT sont plus nombreux à se diriger en STS (39 %) qu'à se réinscrire en DUT dans une autre spécialité (22 %).

Un étudiant de CPGE en réorientation sur cinq choisit de demeurer dans cette même filière de formation mais de changer de série ou de rejoindre un cycle préparatoire intégré. Parmi les préparatoires qui ne poursuivent pas dans cette filière, 21 % s'inscrivent dans une formation courte professionnalisante et 42 % poursuivent en licence, notamment en L2, tirant ainsi le bénéfice d'une double inscription à l'université pendant leur première année de classe préparatoire.

La raison la plus souvent avancée par les étudiants pour justifier leur réorientation est leur désintérêt pour la formation qu'ils suivaient (38 %). Elle l'est d'autant plus qu'ils étaient inscrits en licence (52 %), en DUT (57 %) ou en STS (47 %) (figure 5). Les étudiants en cursus de médecine et en CPGE déclarent en majorité que leurs résultats aux évaluations ont mis un frein à la poursuite d'études dans la formation qu'ils suivaient en première année (respectivement 60 % et 36 %). Les étudiants des autres formations de l'enseignement supérieur, dont la plupart étaient en préparation paramédicale, sont 35 % à répondre que leur changement d'orientation est dû au fait que leur formation ne durait qu'un an.

Il peut arriver que la réorientation corresponde à un véritable choix de l'étudiant : 20 % d'entre eux prétendent que leur projet professionnel a évolué au cours de l'année universitaire alors que 16 % des jeunes

FIGURE 4 - Réorientation des bacheliers 2014 à la rentrée 2015, croisement entre leur nouvelle formation et leur formation précédente (% en ligne)

Formation suivie à la rentrée 2014 \ Formation suivie à la rentrée 2015	Formation suivie à la rentrée 2015						
	Licence	Cursus de médecine	DUT	STS	CPGE y compris cycle préparatoire intégré	Autres formations de l'enseignement supérieur	Hors études supérieures et formations post-bac
Licence	43	1	8	29	2	12	5
Cursus de médecine	46	8	7	7	6	25	1
DUT	22	0	22	39	1	13	3
STS	16	0	4	56	1	7	16
CPGE y compris cycle préparatoire intégré	42	3	15	6	21	11	3
Autres formations de l'enseignement supérieur	23	2	2	16	2	39	15
Ensemble	34	2	8	26	4	18	8

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : Parmi les étudiants inscrits en licence à la rentrée 2014 et qui se sont réorientés à la rentrée suivante, 29 % choisissent une STS comme nouvelle formation.

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 5 - Raisons de la réorientation des étudiants à la rentrée 2015 selon la formation suivie en 1^{re} année (en %)

Formation suivie à la rentrée 2014	Raisons de la réorientation						
	Vous êtes inscrit cette année dans la formation ou spécialité que vous souhaitez au départ	Les études que vous suivez ne vous intéressaient pas	Vous n'aviez pas des résultats suffisants ou vous avez échoué au concours	Votre projet professionnel a évolué	La formation que vous suivez ne durait qu'un an	Vous avez changé pour des raisons personnelles (problèmes de santé, financiers...)	Autres raisons
Licence	18	52	16	24	1	5	10
Cursus de médecine	8	25	60	21	2	2	5
DUT	12	57	28	20	0	3	13
STS	15	47	11	21	3	10	10
CPGE y compris cycle préparatoire intégré	15	27	36	18	6	8	12
Autres formations de l'enseignement supérieur	18	12	21	12	35	3	13
Ensemble	16	38	25	20	8	5	10

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : Parmi les étudiants inscrits en licence à la rentrée 2014 et qui se sont réorientés à la rentrée suivante, 18 % ont déclaré s'être inscrits dans la formation souhaitée au départ.

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 6 - Croisement entre le premier vœu formulé dans APB en 2014 et le premier vœu demandé dans APB en 2015 des bacheliers 2014 (% en ligne)

1 ^{er} vœu APB 2014	1 ^{er} vœu APB 2015					
	Licence	DUT	STS	CPGE	Autres formations de l'enseignement supérieur	Hors études supérieures ou post-bac
Licence	67	6	23	1	2	1
DUT	15	48	30	-	3	4
STS	22	5	69	-	2	1
CPGE	39	21	12	22	7	-
Autres formations de l'enseignement supérieur	41	7	13	1	36	2
Hors études supérieures ou post-bac	40	13	34	-	-	12

Champ : France hors Mayotte, bacheliers 2014

Lecture : Parmi les bacheliers 2014 qui n'ont pas eu la filière de formation qui correspondait à leur 1^{er} vœu APB en 2014, 48 % des étudiants qui avaient demandé en 1^{er} vœu un DUT sur la plateforme APB en 2014, choisissent à nouveau comme 1^{er} vœu un DUT en 2015.

Source : Panel de bacheliers 2014, APB 2014, APB 2015

FIGURE 7 - Devenir des bacheliers 2014, un an après l'obtention de leur baccalauréat selon la satisfaction de leur première année de formation dans l'enseignement supérieur (% en ligne)

Satisfaction de la première année de formation au sujet...	Degré de satisfaction	Passage en deuxième année	Redoublement de la première année	Réorientation	Arrêt des études la deuxième année
...du contenu des études	Très ou assez satisfait	66	15	15	4
	Peu ou pas du tout satisfait	30	16	42	12
...du suivi et l'encadrement de la formation	Très ou assez satisfait	69	12	15	4
	Peu ou pas du tout satisfait	40	22	30	8
...des évaluations	Très ou assez satisfait	68	12	16	4
	Peu ou pas du tout satisfait	43	22	28	7
...de l'adéquation du contenu de la formation à sa description	Très ou assez satisfait	66	15	15	4
	Peu ou pas du tout satisfait	42	15	33	10

Champ : France hors Mayotte

Lecture : Parmi les bacheliers 2014 en formation dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014, 66 % des étudiants qui étaient très ou assez satisfaits du contenu des études de leur 1^{re} année de formation sont passés en deuxième année.

Source : Panel de bacheliers 2014

affirment avoir quitté leur formation pour celle qu'ils souhaitent en fin de terminale. Les réinscriptions en 2015 sur la plateforme Admission Post-Bac (APB) semblent d'ailleurs le confirmer : à l'exception de ceux qui avaient demandé une CPGE ou une autre formation de l'enseignement supérieur, une part majeure des étudiants en réorientation qui n'avait pas obtenu satisfaction sur leur premier vœu en 2014 demandent la même filière en 2015 : près de sept cas sur

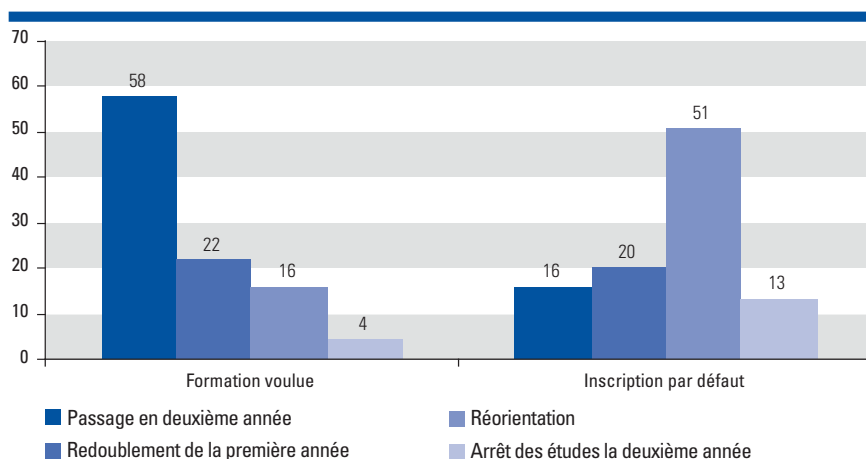
dix en licence ou en STS, un cas sur deux en DUT (figure 6).

Le vécu de la première année de formation peut être un fort déterminant pour la deuxième année dans l'enseignement supérieur

Le parcours et la réussite des bacheliers 2014 semblent largement influencés par

la satisfaction ressentie sur leur première année dans l'enseignement supérieur. Près de sept étudiants satisfaits de leur première année de formation sur dix, que ce soit du fait du contenu des études, du suivi et de l'encadrement, des évaluations ou bien de l'adéquation de la formation à sa description, passent en année supérieure (figure 7); à l'inverse, les cas de poursuite en année supérieure s'avèrent minoritaires parmi les étudiants non satisfaits; la réo-

FIGURE 8 - Devenir la deuxième année des bacheliers 2014 inscrits en licence selon qu'ils sont ou non dans la filière qu'ils désiraient (en %)



Champ : France hors Mayotte

Lecture : Parmi les étudiants inscrits en licence par choix, 58 % sont en deuxième année, 22 % redoublent, 16 % décident de se réorienter dans une autre formation et/ou spécialité et 4 % arrêtent leurs études.

Source : Panel de bacheliers 2014

rientation peut alors être appréhendée comme un moyen de surpasser les difficultés vécues à l'entrée en études supérieures.

Le parcours des bacheliers en licence est spécifique dans la mesure où 12 % d'entre eux y sont inscrits sans que cela corresponde initialement à leur premier vœu, en majorité parce qu'ils n'avaient pas été admis dans la

formation qu'ils souhaitaient. La probabilité de passer en deuxième année est plus que multipliée par trois lorsque la licence suivie correspond à la formation voulue au moment de l'inscription (58 % contre 16 %). A l'inverse, la moitié des jeunes inscrits par défaut se réorientent (figure 8).

Parmi les étudiants en licence qui redoublent, 35 % déclarent être en grande ou très grande

difficulté pendant leur première année d'études, c'est aussi le cas de 38 % des étudiants qui ont pris la décision de se réorienter. Les étudiants en licence qui sont satisfaits de leur première année mais qui ont décidé de se réorienter choisissent, en majorité, de se réinscrire dans une nouvelle spécialité (figure 9). En revanche, 42 % des étudiants en licence déclarant n'être satisfaits ni du suivi, ni de l'encadrement de leur formation choisissent une autre filière potentiellement à même de leur apporter ce à quoi ils aspirent (10 % se dirigent en DUT et 32 % en STS).

Les bacheliers 2014 expriment davantage de satisfaction sur leur deuxième année d'études dans l'enseignement supérieur

Au 1^{er} mars 2016, les étudiants sont globalement plus satisfaits de leur deuxième année que de leur première année dans l'enseignement supérieur. La satisfaction, qu'elle porte sur le contenu des études ou sur l'adéquation du contenu de la formation à la description, progresse de 3 points (respectivement de 86 % à 89 % et de 79 % à 82 %) (figure 10).

FIGURE 9 - Réorientation des bacheliers 2014 inscrits en licence selon la satisfaction de leur première année (% en ligne)

Satisfaction de la première année de licence au sujet...	Degré de satisfaction	Réorientation						
		Licence	Cursus de médecine	DUT	STS	CPGE y compris cycle préparatoire intégré	Autres formations de l'enseignement supérieur	Hors études supérieures et formations post-bac
du contenu des études	Très ou assez satisfait	51	2	8	20	3	12	4
	Peu ou pas du tout satisfait	41	1	8	32	2	11	6
du suivi et l'encadrement de la formation	Très ou assez satisfait	56	1	5	16	3	14	4
	Peu ou pas du tout satisfait	40	2	10	32	2	9	5
des évaluations	Très ou assez satisfait	51	2	7	22	4	12	4
	Peu ou pas du tout satisfait	43	1	10	29	1	11	5
de l'adéquation du contenu de la formation à sa description	Très ou assez satisfait	49	2	8	24	3	12	3
	Peu ou pas du tout satisfait	45	1	8	26	3	11	6

Champ : France hors Mayotte, étudiants en licence à la rentrée 2014 et qui se sont réorientés en deuxième année

Lecture : Parmi les étudiants inscrits en licence à la rentrée 2014, 20 % des étudiants qui étaient très ou assez satisfaits du contenu des études de leur 1^{re} année de licence, ont choisi une STS comme nouvelle formation.

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 10 - Satisfaction des étudiants au 1^{er} mars 2016 selon leur situation à la rentrée 2015 (en %)

Se disent très ou assez satisfaits au sujet...	Passage en deuxième année	Redoublement de la première année	Réorientation	Ensemble au 1 ^{er} mars 2016	Ensemble au 1 ^{er} mars 2015
du contenu des études	90	84	89	89	86
du suivi et l'encadrement de la formation	80	60	78	76	74
des évaluations	77	59	77	75	75
de l'adéquation du contenu de la formation à sa description	83	77	83	82	79

Champ : France hors Mayotte

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 11 - Difficultés rencontrées par les étudiants qui sont en deuxième année de leur formation au 1^{er} mars 2016 (en %)

En grande ou très grande difficulté	Deuxième année de licence	Deuxième année d'un cursus de médecine	Deuxième année de DUT	Deuxième année de STS	Deuxième année de CPGE y compris cycle préparatoire intégré	Deuxième année d'un cursus d'une autre formation de l'enseignement supérieur	Ensemble
à suivre dans les études	5	2	3	8	7	2	6
à s'organiser dans le travail	9	7	8	11	11	6	10
à s'intéresser aux matières étudiées	10	2	9	11	5	4	9

Champ : France hors Mayotte

Lecture : Parmi les étudiants qui sont en 2^e année de STS, 8 % déclarent avoir des difficultés à suivre dans les études.

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 12 - Ressources des étudiants (hors apprentis) qui sont en deuxième année de leur formation au 1^{er} mars 2016 (en %)

	Travail régulier	Travail occasionnel ou saisonnier	Indemnité de stage	Aide financière de la famille	Bourse, allocation d'études	Allocation logement	Aucune ressource
Licence	17	41	3	56	51	27	5
Cursus de médecine	7	31	1	64	36	29	11
DUT	10	45	15	62	46	33	5
STS	15	43	15	48	51	21	7
CPGE y compris cycle préparatoire intégré	4	26	7	69	31	26	11
Autres formations de l'enseignement supérieur	15	45	26	62	26	29	8
Ensemble	13	40	10	57	44	26	7

Champ : France hors Mayotte

Lecture : Parmi les étudiants qui sont en 2^e année de STS, 51 % bénéficient d'une bourse ou d'une allocation d'études.

Source : Panel de bacheliers 2014

Se réorienter semble agir favorablement sur l'avis des étudiants : le cas échéant, les « réorientés » se déclarent plus satisfaits que les redoublants, particulièrement sur le suivi et l'encadrement de leur nouvelle formation (78 % contre 60 %) ou sur les évaluations (77 % contre 59 %).

Les étudiants de CPGE et de STS qui poursuivent en deuxième année de leur formation ont plus de difficultés que les autres à s'organiser dans leur travail (11 %) (figure 11). 10 % des étudiants en deuxième année de licence ont de grandes ou très grandes difficultés à s'intéresser aux matières étudiées, ils sont également 76 % à travailler seuls très souvent. La sensation d'assimiler des connaissances d'une grande complexité est très souvent vécue par les étudiants de CPGE et de deuxième année de médecine (64 %).

Parmi les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne, celles liées aux ressources financières touchent 17 % de l'ensemble des étudiants qui sont en deuxième année de leur formation, mais davantage ceux qui sont

en STS (21 %), dans les « autres formations du supérieur » (18 %) et en licence (17 %).

L'occupation d'un emploi est plus fréquente que pendant la première année dans l'enseignement supérieur

Une courte majorité de parents subviennent aux besoins des étudiants (57 %) et quatre étudiants sur dix déclarent avoir occupé un emploi, soit occasionnellement, soit pendant les vacances au cours de leur deuxième année dans l'enseignement supérieur (figure 12). Ils n'étaient que 29 % dans une telle situation en première année. Bien que légèrement plus fréquent pendant cette deuxième année dans l'enseignement supérieur, le recours à l'occupation régulière d'un emploi reste néanmoins marginal (13 % contre 7 % en pendant la première année). En majorité, les étudiants ont des amis de la même formation que celle qu'ils suivent (95 %). Ils les voient régulièrement en dehors

des heures de cours (70 %) à l'exception des étudiants de médecine qui sont 55 % à ne les voir que rarement voire jamais. Les deux tiers des étudiants ont des amis du même établissement que le leur mais d'une autre formation, notamment les étudiants en licence (77 %). Les étudiants de CPGE et d'un cursus de médecine sont peu nombreux à avoir des amis non étudiants, respectivement 56 % et 59 % en comparaison des autres étudiants qui sont plus ou moins huit étudiants sur dix à en avoir.

Parmi les étudiants (hors apprentis) qui sont passés en deuxième année, 56 % sont plutôt optimistes sur leur avenir professionnel. Les moins optimistes sont les étudiants qui ont redoublé leur première année (47 %) tandis que 54 % de ceux ayant changé de voie se disent confiants.

**Eric Chan-Pang-Fong,
MESRI-SIES**

Comparaison des taux de passage en deuxième année de formation entre données administratives et données d'enquête

Les taux de passage issus du panel sont légèrement différents de ceux issus des données administratives. Cette différence provient du champ de l'enquête panel qui considère une population plus large en comparaison des données administratives pour le calcul du taux de passage. Le taux de passage des étudiants en licence inclut les étudiants inscrits dans des établissements privés ou étrangers d'enseignement supérieur. Celui des étudiants inscrits en STS tient compte des étudiants en appren-

tissage ainsi que ceux qui suivent leur formation dans des établissements privés ou étrangers ou qui dépendent d'autres ministères (exemple : les BTSA). Enfin, une autre raison de cet écart est due au caractère déclaratif de l'enquête, un étudiant inscrit dans deux formations déclarant sa formation principale à l'enquête panel. Néanmoins, il sera présent dans les différents fichiers administratifs. Cet étudiant pourrait avoir des situations différentes (échec ou réussite) selon les formations.

Pour en savoir plus

- « Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2017-2018 », *Note Flash Enseignement supérieur & Recherche* n° 6, MESRI-SIES, juin 2017
- « A 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 17.02, MENESR-SIES, février 2017
- « Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 17.01, MENESR-SIES, janvier 2017
- « Les bacheliers 2008 : où en sont-ils à la rentrée 2009 ? », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 11.08, MESR DGESIP/DGRI SIES, mai 2011

Source

Le panel des bacheliers 2014 a pour objectif de suivre le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la session 2014.

L'étude s'appuie sur la deuxième interrogation de ce panel 2014 mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en 6^e en 2007 ainsi que 5 000 jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères suivants : formation et âge (bacheliers ayant 19 ans et plus) ont été sélectionnés, pour être représentatifs de cette cohorte de bacheliers.

L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2016, dans un premier temps par l'envoi d'un courrier incitant les bacheliers à se connecter sur un site internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés par voie postale, le questionnaire papier leur a été envoyé en mai. Enfin,

une dernière relance a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet 2016. Le taux de réponse global a été de 81 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéficiaire d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale. Le panel de bacheliers 2014 fait suite à trois précédents panels de bacheliers qui avaient été initiés en 1996, 2002 et 2008 par le ministère de l'Éducation nationale. Les deux premiers se situaient dans la prolongation de panels d'élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1989 et 1995 et parvenus respectivement au baccalauréat entre 1996 et 1999, et entre 2002 et 2005, selon la durée des parcours effectués dans l'enseignement secondaire. Le panel 2008 était, quant à lui, directement constitué d'un échantillon de bacheliers ayant obtenu leur bac cette année-là.